

Ils ont rejoint De Gaulle

Présentation des expositions itinérantes

Ils ont rejoint De Gaulle !
Les Français Libres de Maine-et-Loire

Le général de Gaulle au micro de la BBC en juin 1940

Il y a 70 ans, le 18 juin 1940

dans un pays meurtri par une défaite dont le souvenir et les images (débâcle, exode), sont encore inscrits dans la mémoire collective, le général de Gaulle lançait de Londres un appel, où il exprimait le refus de la défaite et de l'armistice que le gouvernement présidé par le maréchal Pétain s'appropriait à signer.

A cet appel en Maine-et-Loire, comme sur le reste du territoire national, des hommes et des femmes ont, immédiatement ou un peu plus tard, répondu : c'est l'histoire ordinaire de ces itinéraires souvent extraordinaires que raconte cette exposition.

Exposition réalisée par les Archives départementales de Maine-et-Loire et la délégation départementale de l'Office national des anciens combattants, en partenariat avec le musée de la Résistance et de la Libération de Nantes. Une reproduction imprimée des photographies originales est mise à disposition à la demande de cette exposition, à un tarif de 10 euros TTC par personne. Les Archives départementales de Maine-et-Loire et l'Office national des anciens combattants.

Les Français Libres de Maine-et-Loire

Les critères de sélection :

La notion de "Français Libres de Maine-et-Loire" avait pu se limiter au seul critère de naissance dans le département. Cependant, ce caractère n'était pas suffisamment pertinent, il a été nécessaire de prendre en compte et de croiser différents paramètres pour établir la liste de ceux qui peuvent être reconnus comme tels au titre du département de Maine-et-Loire. Notre choix repose sur deux critères principaux :

Le lieu de résidence en 1939-1940 et durant la période de l'occupation a été pris en compte permettant de cibler les personnes mobiles qui ont choisi la France Libre en juin 1940 ainsi que les évadés de France.

Pour les militaires de carrière, le fait d'avoir signé un engagement ou un engagement après d'un des bureaux de l'insémination militaire du département a constitué le critère de sélection. Les périodes de service doivent se succéder sans interruption jusqu'à la mobilisation de 1939.

Une base nominative d'environ 70 noms a pu être ainsi constituée. Une première liste avait été établie par Henri Eschard, ancien combattant des Forces Françaises Libres. Ce travail a été enrichi par des recherches dans les registres matricules des classes et des dossiers d'admission des classes de combattants conservés aux Archives départementales de Maine-et-Loire. Cette base nominative ne saurait être considérée comme exhaustive.

Depuis, elle permet de dresser des caractéristiques intéressantes pour situer la place du Maine-et-Loire dans l'histoire nationale.

Jacques Chateaux, cadet de la France Libre, promotion "Cane et Saven" - Octobre 1942

Jean Prédal et Pierre de Bourmont à Frangy en décembre 1944.

Les traits marquants du groupe angevin

Ces hommes, qui ont choisi de continuer le combat, sont à 80 % des militaires de carrière en poste hors de France. Ils sont simples soldats ou sous-officiers et ont suivi les officiers qui se sont ralliés à De Gaulle ou qui ont rejoint la France Libre en juin 1940. A cet égard, le docteur Fruchaud d'Angers et l'éleveur Pierre Rolland de la Poipe sont figure d'épave.

Les engagements suivent le contexte politique et militaire de la France. Trois temps d'engagement sont clairement identifiables : un premier à l'été 1940 (30%) suite à l'apogée de De Gaulle, un deuxième (25%) lorsque les combats trébuchent du Levant de l'été 1941 et un troisième (45%) consécutif aux événements militaires de novembre 1942 : le débarquement allié en Afrique du Nord et l'ouverture de la zone libre par les Allemands. Ces derniers sont les "Français de France" par l'événement comme André Trousselin et Albert Charpentier qui rejoignent l'Afrique du Nord avec l'acte des résistants d'été, souvent après avoir suivi comme les galles huppées. Plus rarement, ils passent directement de la France occupée en Angleterre.

Les jeunes : les deux tiers ont moins de 25 ans et le plus jeune a 15 ans. Quelques étudiants comme Jacques Chateaux sont formés à l'école des Cadets de la France Libre. Toutes les composantes militaires existent des angevins : les Forces navales (Albert de Roux), l'aviation des angevins : les Forces navales (Albert de Roux), Marcel Prouzet, la Légion étrangère (Louis Martini), les Forces armées de SAS (Jean Prédal, Victor Mauboussin). Ils ne sont pas séparés par les combats : en juillet 1943, ils sont tous tombés pour la France. Sept engagements sont faits Convergences de la Libération par le général de Gaulle : Henri Fruchaud, Henri Couk, François Carré de Lusancy, Roger de la Grandière, Roland de la Fage, Harry de Villeneuve de Brogny, Jean-François Clouet des Penuches.

Crédits photographiques : Archives des Cadets de la France Libre et Collection de Bourmont

Composition

1. « Ils ont rejoint De Gaulle, les Français Libres de Maine et Loire, juin 1940 »
2. Un développement progressif
3. Une organisation politique et militaire
4. Les Français Libres de Maine-et-Loire
5. Les ralliés de la première heure
6. Les forces navales françaises libres
7. Les forces aériennes françaises libres
8. Les Français Libres de la 2^e division blindée
9. Les Français Libres de l'Intérieur
10. La reconnaissance de la Nation

Description technique

Composition :

10 panneaux imprimés sur bâche, support souple, avec œillets d'accrochage aux 4 coins

Dimension des panneaux :

80 x 120 cm

Conditionnement :

1 sacoche

Modalités

Durée :

À déterminer lors de la demande d'emprunt

Transport et installation :

À la charge des emprunteurs

Coût :

Forfait de location par exposition itinérante : 10,00 €

Dans le cadre d'opérations partenariales, la location peut faire l'objet d'une exonération.

Réalisation

Archives départementales de Maine-et-Loire, en partenariat avec la délégation départementale de l'office national des anciens combattants.

Juin 2010

Contact et information

Archives départementales de Maine-et-Loire

106, rue de Frémur

BP 80744

49007 ANGERS cedex 01

Tél. 02 41 80 80 00

archives49@maine-et-loire.fr